



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Service de coordination de la recherche
et de l'innovation pédagogiques et technologiques

Agence pour le développement de la
qualité scolaire (ADQS)

Plan de Réussite Scolaire

Le formulaire

Période : 2014-2017

NOM DE L'ÉCOLE :

COORDONNÉES

Rue : **Chemin Rouge**

BP/Commune : **Sanem**

Tél. école : **594683**

CONTACTS

Inspecteur/Inspectrice : **Jeanne LETSCH**

Instituteur/Institutrice-ressources :

/

Président du comité : **Georges WALTHER**

Courriel : **georges.walther@education.lu**

Tél. GSM (facultatif) : **594683-53**

Collaborateur ADQS : Champ à remplir par l'ADQS

Structure du formulaire

Préambule	3
1. Analyse de la situation actuelle de l'école	4
A. Forces et faiblesses.....	4
B. Projets et mesures existants.....	5
C. Priorités.....	6
2. Définition des objectifs et planification	7
A. Objectifs et sous-objectifs.....	7
B. Plans d'action.....	8
3. Ressources	10
A. Ressources existantes.....	10
B. Ressources supplémentaires.....	11
C. Besoins en formation continue.....	13
4. Processus de validation	14
A. Signatures des parties prenantes.....	14
B. Recommandations de l'inspecteur/inspectrice.....	15
C. Avis de l'Agence-qualité.....	16
D. Approbation du conseil communal.....	16

Préambule

Le présent formulaire concerne le Plan de Réussite Scolaire (PRS) portant sur la période **septembre 2014 - juillet 2017**.

Afin de limiter la tâche administrative qui incombe aux membres du comité d'école, ce document a été révisé avec la coopération de différents acteurs scolaires et a donc fait l'objet d'un certain nombre de modifications par rapport à sa version antérieure.

Il comprend quatre parties principales :

- « 1. Analyse de la situation actuelle » ;
- « 2. Définition des objectifs et planification » ;
- « 3. Ressources » ;
- « 4. Participation des acteurs scolaires ».

Pour soutenir les écoles dans chacune des étapes de ce second PRS, un nouveau **guide pratique PRS** est également mis à la disposition des écoles. Il contient des outils que les acteurs scolaires ont la possibilité d'utiliser à leur convenance pour alimenter leurs réflexions mais aussi pour assurer le suivi de la démarche générale de développement de la qualité scolaire.

→ Seul ce formulaire dûment complété est à envoyer par courriel à l'Agence-qualité au plus tard **fin mars 2014** afin de garantir la formulation d'un avis avant l'approbation de l'organisation scolaire.

Ce formulaire peut être rempli en langue allemande, française ou luxembourgeoise.

1. Analyse de la situation actuelle de l'école

A. Forces et faiblesses

Afin de réaliser l'analyse de la situation actuelle, l'école peut se référer à un ensemble de données qui doivent ensuite faire l'objet d'interprétations.

Ces données concernent notamment :

- ✗ Les informations figurant dans le « Classeur-École » (*caractéristiques de la population scolaire, performances des élèves, objectifs, sous-objectifs, plans d'action, évaluation des initiatives de l'école, résultats de questionnaires diffusés auprès des partenaires scolaires, etc.*) ;
- ✗ Les constats émanant de réflexions et de retours divers entre les différents partenaires scolaires.

Pour le présent formulaire, seules les **conclusions générales** sont à reporter dans le tableau ci-dessous :

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • jeunes équipes • bonne coopération école/commune/inspectrice • soutien pour encadrer les élèves faibles et les primo-arrivants • peu de conflits • enseignants motivés • Comité de Cogestion • bâtiment rénové • bibliothèque • évolution positive de l'école dans les domaines de l'inclusion scolaire et de la médiation • renforcement de la confiance en soi et de l'autoévaluation • multi-professionnalisme (disponible pour la population cible du projet SLD) • échanges entre les différents acteurs scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • bâtiment scolaire assez grand • beaucoup d'intervenants • infrastructure rigide • cour de récréation • petites salles de classe • manque d'échange entre les écoles différentes • beaucoup d'enfants à besoins spécifiques • multi-professionnalisme (dépend des ressources et du personnel disponibles sur le terrain) • besoins administratifs trop élevés

B. Projets et mesures existants

Pour délimiter ses priorités et définir ses objectifs, l'école doit établir un relevé des différents projets et mesures qui visent le développement scolaire et qui sont déjà en place.

Il est demandé à l'école de remplir les trois colonnes figurant dans le tableau ci-dessous :

- « **Intitulé des projets et mesures** » : cela concerne tous les projets ou mesures en cours qui visent à développer l'école (*dans les domaines de l'enseignement et l'apprentissage, la démarche qualité, la gestion de l'école, le développement du personnel, la culture scolaire*).
- « **Population ciblée** » : il s'agit ici par exemple de préciser si le projet ou la mesure touche tous les élèves, un cycle, une seule classe ou encore les enseignants, les parents, la maison-relais.
- « **Principales activités / Produit** » : dans cette rubrique, il convient d'indiquer de manière succincte quelles sont les principales actions associées au projet ou à la mesure et quel en est le principal produit.

INTITULÉ DES PROJETS ET MESURES	POPULATION CIBLÉE	PRINCIPALES ACTIVITÉS / PRODUIT
Améliorer le partenariat	enseignants, parents, élèves	« Chrëschtpatt », « Schoulfest »
Promouvoir la lecture	élèves	gérance de la bibliothèque, journées/nuitées de lecture
Formation continue	enseignants	offrir une formation continue à tous les intervenants sur le site de l'école
Projet SLD	C1 à C4	promouvoir les compétences des élèves à leur niveau actuel
« Lies- a Schreifatelier »	C1 à C4	entraînement des capacités de perception, de lecture et de l'écrit
Thérapie équestre	C1 à C4	promotion globale dans les domaines suivants : social, émotif, cognitif, linguistique, sensoriel et perception
TOC (Time-Out Center)	C1 à C4	écoute active
Thérapie canine	C1 à C4	promotion globale dans les domaines suivants : social, émotif, cognitif, linguistique, sensoriel et perception
Coopération	personnel de la maison-relais	réunions d'échange

Il est possible d'ajouter autant de lignes que cela est nécessaire.

C. Priorités

En fonction des constats de forces et de faiblesses que l'école a dressés précédemment ainsi que les différents enjeux qui sont liés à la réussite de tous les élèves, il convient ensuite d'identifier les besoins prioritaires de toute la communauté scolaire.

Il est demandé de lister dans le tableau suivant la/les principale(s) priorité(s) qui a/ont été retenue(s) pour le PRS 2014-2017.

PRIORITÉS PRS 2014-2017
Amélioration du climat scolaire.
Promouvoir la motivation des élèves à lire.
Inclusion et thérapie d'enfants à besoins spécifiques.

2. Définition des objectifs et planification

En fonction des priorités que l'école a identifiées, il s'agit maintenant de définir **entre 1 et 5 objectifs** à poursuivre durant la période 2014-2017.

- ✗ Un objectif porte sur toute la durée du PRS, soit 3 années.
- ✗ Chaque objectif est assorti d'un ou de plusieurs sous-objectif(s) élaboré(s) et évalué(s) annuellement par la communauté scolaire.
- ✗ Si l'école décide de ne formuler qu'un seul objectif, ce dernier devra impérativement porter sur l'enseignement et l'apprentissage.

A. Objectifs et sous-objectifs

OBJECTIF N°1 : (sept. 2014- juil. 2017)	LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES DE L'ÉCOLE COOPÈRENT AFIN D'AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE.
SOUS- OBJECTIF N°1 : (sept. 2014- juil. 2015)	LES ENSEIGNANTS ORGANISENT UNE FÊTE SCOLAIRE EN Y ASSOCIANT ÉLÈVES ET PARENTS.
OBJECTIF N°2 : (sept. 2014- juil. 2017)	L'ÉCOLE S'ENGAGE À PROMOUVOIR LA PRATIQUE DE LA LECTURE.
SOUS- OBJECTIF N°1 : (sept. 2014- juil. 2015)	L'ÉCOLE DOCUMENTE SES ACTIVITÉS VISANT À PROMOUVOIR LA PRATIQUE DE LA LECTURE.
OBJECTIF N°3 : (sept. 2014- juil. 2017)	L'ÉQUIPE SLD PROPAGE L'INCLUSION PAR UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS SCOLAIRES (SLD, ENSEIGNANTS, RASE, MARE, COMMUNE, ...)
SOUS- OBJECTIF N°1 : (sept. 2014- juil. 2015)	JUSQU'EN JUILLET 2015, L'ÉQUIPE SLD RENFORCE LES ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOLE DANS LE BUT DE PROFITER AU MAXIMUM DES RESSOURCES DISPONIBLES.
SOUS-OBJECTIF N°2 : (sept. 2014- juil. 2015)	JUSQU'EN JUILLET 2015, L'ÉQUIPE SLD INTÈGRE AU MAXIMUM LES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LEUR CLASSE D'ATTACHE EN RECOURANT À UNE COOPÉRATION RENFORCÉE DE TOUS LES ACTEURS SCOLAIRES.

B. Plans d'action

OBJECTIF n°1 : LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES DE L'ÉCOLE COOPÈRENT AFIN D'AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE.

Sous-objectif n°1 : Jusqu'en juillet 2015, Les enseignants organisent une fête scolaire en y associant élèves et parents.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi <i>(Colonne facultative)</i>	Notes (à compléter)
1.	Bilan de la fête scolaire 2014	Groupe de travail « Schoufest » (GT)	Réunion	Septembre 2014	Rapport	
2.	Constitution du nouveau GT	Comité d'école & Coordinatrices de cycle	Réunion	jusqu'au congé de la Toussaint	Mailing-List	
3.	Concertation et planification	Coordinateur/-trice du GT	Réunions	jusqu'aux vacances de Pâques	Rapports	
4.	Préparation	Groupe de travail, représentants des parents	Réunions, TIC, commandes	jusque fin juin 2015		
5.	Réalisation	Groupe de travail, tous les intervenants, représentants des parents	infrastructure du campus scolaire et divers matériel à louer ou à acquérir	1ère moitié juillet 2015		
CONCLUSIONS ANNUELLES						

OBJECTIF n°2 : L'ÉCOLE S'ENGAGE À PROMOUVOIR LA PRATIQUE DE LA LECTURE.

Sous-objectif n°1 : Jusqu'en juillet 2015, L'école documente ses activités visant à promouvoir la pratique de la lecture.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation / de suivi <i>(Colonne facultative)</i>	ES
1.	Bilan des activités réalisées en 2013-2014 et établissement d'un calendrier	Comité d'école	Réunion	Septembre 2014	Rapport	
2.	Concertations de cycle	Equipes pédagogiques	Réunions	jusqu'au congé de la Toussaint	Propositions de projets	
3.	Activités visant à promouvoir la pratique de la lecture	Coordinatrices de cycle	Réunions, TIC, commandes	jusqu'en juillet 2015	enregistrements numériques	
4.	Documentation	gestionnaire du parc informatique	infrastructure informatique	jusqu'en juillet 2015	publication de contenus sur le site web de l'école et dans les réseaux sociaux	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

11

OBJECTIF n° 3:

L'ÉQUIPE SLD PROPAGE L'INCLUSION PAR UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS SCOLAIRES (SLD, ENSEIGNANTS, RASE, MARE, COMMUNE, ...)

Sous-objectif n° 1:

JUSQU'EN JUILLET 2015, L'ÉQUIPE SLD RENFORCE LES ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOLE DANS LE BUT DE PROFITER AU MAXIMUM DES RESSOURCES DISPONIBLES.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Années (à)
1.	Échanges réguliers entre les équipes SLD et EMP	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD) Carmen Siebenaler (Secrétaire CIS)	CIS	jusqu'en 2015	Rapport CIS	
2.	Réunion entre les différents acteurs scolaires (SLD, école, parents, commune, ...)	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD)	Réunions (min.1/trimestre)	jusqu'en 2015	Rapport SLD	
3.	Échange avec les structures périscolaires (MaRe, RASE, ...)	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD)	Réunions MaRe (min. 3/année) RASE (min.18/année)	jusqu'en 2015	Rapport SLD	
4.	échange avec les autres institutions (écoles, inspectorat, ...)	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD)	réunions	jusqu'en 2015	Traces écrites SLD	
5.	Inter- et pro-actions efficaces ainsi que thérapies pour enfants	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD) Equipe SLD	Thérapie équestre Thérapie canine Thérapie par la parole	jusqu'en 2015	PP Traces écrites SLD	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

12

OBJECTIF n°3:

L'ÉQUIPE SLD PROPAGE L'INCLUSION PAR UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS SCOLAIRES (SLD, ENSEIGNANTS, RASE, MARE, COMMUNE, ...)

Sous-objectif n°2 :

JUSQU'EN JUILLET 2015, L'ÉQUIPE SLD INTÈGRE AU MAXIMUM LES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LEUR CLASSE D'ATTACHE EN RECOURANT À UNE COOPÉRATION RENFORCÉE DE TOUS LES ACTEURS SCOLAIRES.

PLAN D'ACTION

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Années
1.	Elaboration de mesures d'aide, qui correspondent aux compétences actuelles de l'élève	Nadine Ewerling (Testing Cycle 1) Nadine Poignard (Testing Cycle 2) Carmen Siebenaler (Testing Cycle 3)	Bilans, diagnostics, concertations, ...	jusqu'en 2015	diagnostics	
2.	Thérapie équestre	Nathalie Betz Déborah Satiri	Ressources SLD / ATE	jusqu'en 2015	PPC	
3.	Thérapie canine	Carole Ewen	Ressources SLD	jusqu'en 2015	PPC	
4.	TOC (Time out Center) → Écoute active pour l'enfant	Nadine Poignard Carmen Siebenaler Nadine Ewerling Lenka Divis Nathalie Roth Nancy Weiland Cythia Levy Carole Ewen	Ressources SLD	jusqu'en 2015	notices personnelles	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

3. Ressources

A. Ressources existantes

La mise en œuvre de stratégies visant à améliorer la qualité scolaire ne peut s'effectuer sans la garantie de ressources suffisantes qui soient utilisées de façon optimale. C'est pourquoi, il convient de définir des objectifs et des sous-objectifs qui soient réalisables au vu des ressources -aussi bien humaines que matérielles- dont dispose l'école.

Il est demandé à l'école de remplir les deux champs suivants.

- **Quelles sont les ressources dont dispose l'école pour poursuivre les objectifs qu'elle a définis ?**

↳ Les ressources humaines (expertise externe, expériences en matière de projet, participation des parents, de la Maison-Relais, de la commune, etc.) :

- Equipes pédagogiques
- Equipe SLD
- Comité de cogestion
- Comités d'école
- Responsables communaux
- Représentants des parents
- Entreprise partenaire dans le domaine des TIC : EducDesign s.a.

↳ Les ressources matérielles : (bibliothèque, salle informatique, infrastructures, etc.)

- Infrastructures du secteur scolaire Belvaux/Chemin Rouge
- Bibliothèque
- Réseau informatique et ressources en ligne
- Pour l'équipe SLD : Bureau et Mini-Médiathèque

B. Ressources supplémentaires

Pour soutenir la mise en œuvre du PRS, les écoles ont la possibilité d'établir une demande de ressources supplémentaires. Afin d'apprécier la portée et l'utilisation des ressources supplémentaires et d'envisager la prochaine session d'attribution, il est demandé aux écoles de compléter les rubriques qui figurent ci-dessous.

Pour toute demande de ressources supplémentaires, les pages 10 à 12 du présent formulaire sont à envoyer par mail avant le **1^{er} février 2014** au service de l'enseignement fondamental (veronique.krier@men.lu).

- **Est-ce que l'école a établi une demande de ressources supplémentaires dans le cadre du précédent PRS ?** *Oui* *Non*

↳ Si **OUI** :

Quelle en a été l'issue ?

- J'ai obtenu toutes les ressources demandées* *Je n'ai rien obtenu*
 J'ai obtenu une partie des ressources demandées

Allez-vous reconduire cette même demande ?

- Oui, complètement* *Oui, partiellement* *Non*

Si vous avez obtenu des ressources supplémentaires, à quelles fins ont-elles été utilisées ?



Indiquer l'objectif et le sous-objectif concernés, les mesures prises, etc.

- **Est-ce que l'école souhaite établir une demande de ressources supplémentaires dans le cadre de ce PRS pour l'année 2014-2015 ?**

Oui *Non*

↳ Si **OUI** : Quel est l'intitulé de l' /des objectif(s) concerné(s) par la demande ?

LE BUT DU TRAVAIL DE L'ÉQUIPE SLD EST DE RENFORCER L'INCLUSION. CECI IMPLIQUE UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOLE (SLD, ENSEIGNANTS, MARE, RASE, COMMUNE, ...)

Quel est l'intitulé du/des sous-objectif(s) concerné(s) par la demande ?

JUSQU'EN JUILLET 2015, L'ÉQUIPE SLD INTÈGRE AU MAXIMUM LES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LEUR CLASSE D'ATTACHE EN RECOURANT À UNE COOPÉRATION RENFORCÉE DE TOUS LES ACTEURS SCOLAIRES.

Indiquer la nature et le nombre de ressources demandées ?

1X100% TÂCHE ORTHOPONISTE ou LOGOPÈDE (Antenne Logo)*
*SERA INTÉGRÉ AU SEIN DE L'ÉQUIPE SLD ET INTERVIENDRA DANS LES 6 ÉCOLES FONDAMENTALES DE LA COMMUNE DE SANEM (ENVIRON 1400 ENFANTS).

En quoi des ressources supplémentaires sont-elles nécessaires pour conduire le(s) sous-objectif(s) ?

- promouvoir une prononciation resp. articulation claire avec le but de renforcer les bases indispensables au processus d'apprentissage

- promouvoir l'équilibre émotionnel et améliorer l'estime de soi avec le but de renforcer les bases indispensables au processus d'apprentissage

c. Besoins en formation continue

Certaines initiatives engagées dans le PRS peuvent nécessiter l'organisation de formations continues. De nombreuses offres sont proposées par l'Institut de formation continue du SCRIPT et portent sur des contenus divers et variés comme par exemple : *l'enseignement et les apprentissages, l'organisation du travail en équipe, la collaboration avec les parents, le développement de la qualité scolaire, etc.*

Afin d'anticiper au mieux les besoins existants et de proposer des formations toujours plus pertinentes et adaptées aux écoles, il est demandé de répondre aux questions suivantes.

- **Est-ce que l'école a l'intention de suivre des formations continues dans le cadre de ce PRS pour l'année 2014-2015 ?** Oui Non

↳ Si oui, sur quel(s) thème(s) ?



- * Il est conseillé d'intégrer les formations continues dans le plan d'action (colonne « Moyens ») et d'établir une demande immédiatement.
- * L'ensemble des formations proposées et les informations sur les formations internes sont accessibles en ligne sur le site www.formation-continue.lu (Espace établissements --> Enseignement fondamental).

4. Processus de validation

A. Signatures des parties prenantes

Le règlement grand-ducal du 14 mai 2009 prévoit que le PRS soit élaboré par le comité d'école en y associant les coordinateurs de cycle et en tenant compte des avis des représentants des parents et du président de la commission scolaire ou de son délégué. Il

s'agit ici de recueillir les signatures de ces acteurs scolaires dans le premier tableau. Néanmoins, dans certains cas, d'autres acteurs scolaires participent à l'élaboration du PRS ; leur nom et signature peuvent être ajoutés dans le second tableau.

Acteurs scolaires dont les signatures sont requises	Noms et signatures
Comité d'école <i>(le Président)</i>	Georges WALTHER 
Équipes pédagogiques <i>(les coordinateurs de cycle)</i>	C1 : Nancy MATHIAS C2 : Lynn EYSCHEN C3 : Christiane THEIS C4 : Carole BIREN
Représentants des parents	Steve BERNAT Frédéric HUMBEL Yasmine LARIBI
Commission scolaire <i>(le Président)</i>	Myriam CECCHETTI

Autres acteurs scolaires	Noms et signatures
Maison-Relais	Serge OLMO/Antonia MILANO
Instituteur/Institutrice-ressources	/
Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :	



Cette page est à imprimer, remplir, scanner en format pdf, puis à envoyer à l'Agence-qualité en annexe au présent document.

B. Recommandations de l'inspecteur/inspectrice

En tant que responsable hiérarchique de l'école, l'inspecteur ou l'inspectrice est une personne de référence en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du PRS. Il ou elle a pleine connaissance des réalités du terrain et peut apprécier de façon réaliste la pertinence et la portée des mesures définies dans le PRS. C'est pourquoi son avis est important et doit être intégré dans le présent formulaire.



Les réponses aux questions suivantes sont à compléter par l'inspecteur ou l'inspectrice.

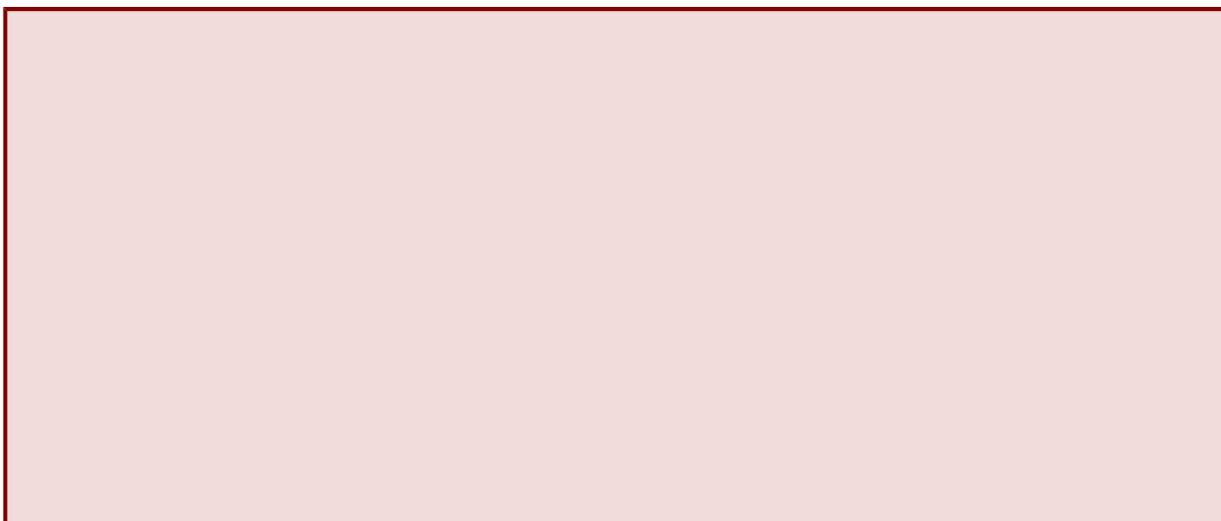
- **Est-ce que les objectifs formulés correspondent bien aux priorités de l'école ?**
 Oui En partie Non

- **Au vu des ressources de l'école et de l'engagement de ses acteurs, les plans d'action sont-ils réalistes ?**
 Oui, absolument Oui, difficilement Non, pas du tout

↳ Si non, pourquoi ?

- Remarques libres de l'inspecteur ou de l'inspectrice :

C. Avis de l'Agence-qualité



D. Approbation du conseil communal

Le conseil communal de approuve le Plan de réussite scolaire 2014-2017 de l'école fondamentale

À Le.....